

la ponctuation

Règles, exercices et corrigés

Cécile Narjoux

2^e édition

Tests
interactifs
en ligne





decitre.fr

Retrouvez l'intégralité de cet ouvrage et toutes les informations sur ce titre chez le libraire en ligne [decitre.fr](https://www.decitre.fr)

En savoir plus

Maurice Grevisse

1895 – 1980

Docteur en philosophie et lettres, grammairien et professeur, Maurice Grevisse a consacré toute sa vie à la langue française et à l'observation de son évolution. Dans *LE BON USAGE*, comme dans ses autres ouvrages à visée pédagogique, il a toujours allié une grande rigueur d'analyse à la clarté d'un exposé nuancé.

Cécile Narjoux

Maître de conférences à l'Université Paris-Sorbonne et spécialiste de littérature française contemporaine, elle enseigne la grammaire et la stylistique. Elle s'intéresse plus particulièrement au style des écrivains contemporains, à l'usage qu'ils font de la ponctuation et à la définition de la langue littéraire au XXI^e siècle.

Découvrez NOTO, notre plateforme d'ouvrages interactifs !

Accédez gratuitement à la version numérique de cet ouvrage sur <http://noto.deboeck.com>

Code d'activation – Étudiant

- Vous trouverez ci-dessous un code d'activation personnel et individuel offrant 1 accès gratuit à la version numérique pour une durée d'1 an, à compter du jour de son activation. Cet accès individuel n'est pas conçu pour un usage collectif qui porte atteinte à l'exploitation normale de l'ouvrage.
- L'activation de ce code est valable tant que l'édition actuelle de cet ouvrage est disponible au sein du catalogue de l'éditeur. Passé ce délai, il ne sera plus opérationnel.
- L'éditeur se réserve le droit :
 - de placer la version numérique en ligne si et quand il estime celle-ci fonctionnelle.
 - de suspendre à tout moment l'accès au site.
 - d'en arrêter la mise en ligne, sans préavis préalable.
- Aucune indemnité ne sera exigible en cas de non-fonctionnement du code.
- Ce code est unique et sera associé à une adresse mail unique.
- Après le premier enregistrement du code, celui-ci deviendra inopérant.

Code d'activation →

Pour plus d'informations, surfez sur <http://noto.deboeck.com>.
En cas de problème, contactez helpdesk-superieur@deboeck.com.

la ponctuation

Règles, exercices et corrigés

Cécile Narjoux

2^e édition

Tests
interactifs
en ligne



Pour toute information sur notre fonds et les nouveautés dans votre domaine de spécialisation, consultez notre site web : www.deboeck.com

Couverture : LAGALERIEgraphic
Mise en page : Nord Compo

© De Boeck Supérieur s.a., 2014
Fond Jean Pâques, 4 – 1348 Louvain-la-Neuve

2^e édition

Tous droits réservés pour tous pays.

Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire (notamment par photocopie) partiellement ou totalement le présent ouvrage, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.

Imprimé en Belgique

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale, Paris : octobre 2014
Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles : 2014/0035/006

ISBN 978-2-8011-1746-0

Sommaire

Avant-propos

Abréviations

Généralités

Chapitre 1 : La ponctuation des mots (blanc, apostrophe, trait d'union, point abrégatif)

Chapitre 2 : La ponctuation de la phrase (point, point-virgule, virgule)

Chapitre 3 : La ponctuation du discours (point d'interrogation, point d'exclamation, guillemets, deux points, parenthèses, tirets et crochets, points de suspension, barre oblique, marqueurs expressifs, alinéa, astérisque)

Exercices de révision

Examen final

Corrigés des exercices

Bibliographie

Index des auteurs

Table des matières

Avant-propos

Est-il bien utile aujourd'hui, au temps des SMS et autres MSN, de ponctuer ses écrits autrement que par des smileys, émoticônes ou « binettes » québécoises ? Les signes de ponctuation ne sont-ils plus là sur notre clavier que pour la fabrique de ces petites images venant indiquer l'état d'esprit du locuteur, et « rattrapant grâce à la stylisation du visage humain l'absence de signe de ponctuation »¹ ? Par exemple : ;-) ou :-)

Point-virgule, deux points, trait d'union et parenthèse, en trouvant là de nouvelles fonctions, viendraient signaler leur désuétude comme « élément[s] essentiel[s] de la communication écrite » (Bu § 116) ?

Dans *Koman sa sécri émé* (Paris, Julliard), Annie Saumont², empruntant ludiquement les codes de l'échange SMS pour composer une de ses nouvelles, a pourtant jugé nécessaire de ponctuer son texte, non seulement d'un point d'interrogation, mais aussi de plusieurs points, d'une virgule et de deux points :

bjr atenD jariv.
fo ke jvs parl de charl, C Gan.

charl sé kaC on Cpa ou. C remps son en raj.
10z ke charl é 1 1gra.
on tt fé pr son bnh.
On réPT D sa né100s ke charl doi pa 10QT.
10z ke C 1 pouri. no. son poli. pouri 10z pa
10z ptit cré1 en criz.
1 seul choz ki l1TreS :
y a koi a la télé 2night ?

1. Marc Wilmet (2003 : 26).

2. Annie Saumont (2005 : 149).

C'est que la ponctuation, conquête somme toute récente au regard de l'existence de l'écriture et de la lecture, dont l'homme fut privé pendant un bon millénaire, est devenue – et reste – indispensable au texte écrit, et lu ; fût-elle réduite, comme chez certains écrivains contemporains, en plus de l'alinéa, au seul point, à la virgule et au point d'interrogation.

Autrefois, avant son apparition, le texte était constitué tout d'un bloc, sans espace entre les mots, sans alinéa, *a fortiori* sans point ni virgule.

La ponctuation contribue donc à la structuration du texte écrit, c'est-à-dire qu'elle permet d'augmenter notre capacité de compréhension et notre vitesse de lecture de ce texte.

Quelques exemples vous en convaincront rapidement.

Voici un texte non ponctué (mais avec les blancs tout de même !), dont vous ne manquerez pas de constater qu'il est assez hermétique :

Pourquoi écrire ces pages à quoi sont elles bonnes qu'en sais je moi même cela est assez sot à mon gré d'aller demander aux hommes le motif de leurs actions et de leurs écrits savez vous vous même pourquoi vous avez ouvert les misérables feuilles que la main d'un fou va tracer un fou cela fait horreur qu'êtes-vous vous lecteur dans quelle catégorie te ranges-tu, dans celle des sots ou celle des fous si l'on te donnait à choisir ta vanité préférerait encore la dernière condition

Et le même, ponctué – en somme, lisible – c'est-à-dire beaucoup plus immédiatement compréhensible :

Pourquoi écrire ces pages ? – À quoi sont-elles bonnes ? – Qu'en sais-je moi-même ? Cela est assez sot à mon gré d'aller demander aux hommes le motif de leurs actions et de leurs écrits. – Savez-vous vous-même pourquoi vous avez ouvert les misérables feuilles que la main d'un fou va tracer ?

Un fou. Cela fait horreur. Qu'êtes-vous, vous, lecteur ? Dans quelle catégorie te ranges-tu, dans celle des sots ou celle des fous ? – Si l'on te donnait à choisir, ta vanité préférerait encore la dernière condition. [...] (Gustave Flaubert, *Mémoires d'un fou*)

Voici à présent une version ponctuée de la célèbre ouverture du poème d'Apollinaire³ :

Sous le pont Mirabeau coule la Seine.
Et nos amours, faut-il qu'il m'en souvienne ?
La joie venait toujours après la peine.

3. Nous empruntons l'exemple à Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat et René Rioul (2009 : 141).



Dans cette première version, la seule fonction de « et nos amours » est d'être apposé au pronom « en », qui le reprend (faut-il qu'il me souviennne de mes amours ?) et est lui-même COI de « souviennne ». Les choses se compliquent immédiatement dans la version non ponctuée du poème, et qui est la version publiée :

Sous le pont Mirabeau coule la Seine
Et nos amours

Faut-il qu'il m'en souviennne

La joie venait toujours après la peine. (Guillaume Apollinaire)

Dans cette seconde version, « et nos amours » peut alors être interprété comme sujet coordonné à « la Seine coule », même si le verbe n'est pas au pluriel ; le pronom « en » peut à la fois se rapporter au groupe qui le précède, donc à « nos amours », mais aussi à celui qui le suit : « la joie venait toujours après la peine ».

Il apparaît clairement qu'ici l'absence de ponctuation contribue à enrichir le sens de l'énoncé poétique. Mais nos échanges quotidiens et ce que nous lisons le plus souvent n'ont pas vocation à la poésie et visent au contraire à lever toute ambiguïté pour une compréhension immédiate.

Voici à présent un exemple que vous pourriez rencontrer au quotidien. Vous pourriez ainsi recevoir le courrier suivant :

Jeanne propose de recruter Pierre Paul Jacques

Comment interpréter sans erreur cet énoncé ?

L'expéditeur voulait-il dire : « Jeanne propose de recruter Pierre, Paul, Jacques. » où les trois noms sont complément du verbe « recruter », c'est-à-dire que les trois hommes allaient être recrutés par Jeanne ?

Voulait-il dire : « Jeanne propose de recruter Pierre ; Paul, Jacques. » autrement dit : « Jeanne propose de recruter Pierre tandis que Paul propose de recruter Jacques » ?

Ou encore voulait-il dire « Jeanne propose de recruter Pierre-Paul Jacques », voire « Jeanne propose de recruter Pierre Paul-Jacques », un seul individu au prénom ou au nom composé ?

Enfin, si vous lisez sur un panneau d'affichage de votre établissement :

Les étudiants qui ont obtenu la moyenne de 9,75 devront repasser l'examen.

Cela ne signifie pas la même chose que :

Les étudiants, qui ont obtenu la moyenne de 9,75, devront repasser l'examen.

Dans le premier cas, l'énoncé signifie que *seuls* les étudiants qui ont obtenu la moyenne de 9,75 devront repasser l'examen. Dans le second cas, l'énoncé signifie que *tous* les étudiants de la promotion ont obtenu la moyenne générale de 9,75 et qu'ils devront tous repasser l'examen.

La ponctuation n'est donc pas absolument obligatoire ; celui qui l'utilise dispose d'une certaine marge de liberté – et vous aurez l'occasion dans cet ouvrage d'observer quelques partis pris surprenants de nos écrivains français et francophones modernes et contemporains – mais comme nous venons de le voir, elle permet de lever des ambiguïtés et de faciliter la compréhension d'un texte. Si certaines utilisations de la ponctuation relèvent donc de choix esthétiques, stylistiques, personnels, et même historiques, beaucoup d'autres sont aujourd'hui encore parfaitement codifiés, et il est bon de les connaître afin de vous faire parfaitement comprendre lorsque vous écrivez, et de parfaitement comprendre ce que vous lisez.

Cécile NARJOUX

ABRÉVIATIONS

Bu : Le Bon Usage, 2008, 14 ^e édition	COI : complément d'objet indirect
CC : complément circonstanciel (ou adverbial)	CSLF : Conseil supérieur de la langue française
CGC : Confédération française de l'encadrement	PSR : proposition subordonnée relative
COD : complément d'objet direct	SN : syntagme nominal

Pour caractériser la difficulté des exercices, les sigles suivants ont été employés :

- ⊕ : facile
- ⊕⊕ : moins facile



Généralités



1	Le texte écrit	10
2	La ponctuation	11
3	Les fonctions de la ponctuation	12
4	Et la ponctuation de page ?	13

1. Le texte écrit

Le texte écrit est constitué de deux sortes de signes – ou graphèmes :

1.1. Les signes orthographiques alphabétiques – ou graphèmes alphabétiques – permettent la représentation des phonèmes, unités sonores que nous utilisons pour former les mots lorsque nous parlons.

Savoir +

Le phonème (**Bu § 17 b**) est donc l'unité minimale distinctive sur le plan sonore, qui permet de distinguer les mots les uns des autres. Le français comprend 34 phonèmes : 16 voyelles et 18 consonnes ; alors qu'il ne possède que 24 lettres. On représente les phonèmes entre crochets (**cf. chapitre 3, 6.3.B. Attention !**). Le mot « château », qui comporte 7 signes orthographiques ne se compose que de 4 phonèmes [ʃato].

Le graphème (**Bu § 89**) est l'unité minimale distinctive dans une suite écrite pourvue d'une valeur phonétique ou morphologique. Un graphème peut être constitué d'une seule lettre, de deux lettres – c'est un digramme – ou de trois lettres, c'est un trigramme. Le mot « château » est constitué d'autant de graphèmes (dont un digramme *ch* et un trigramme *eau*) que de phonèmes ; mais le mot « chaud » est constitué de trois graphèmes, dont un muet (p) et seulement de deux phonèmes [ʃo].

1.2. Les signes de ponctuation – ou graphèmes « ponctuo-typographiques », également appelés « topogrammes » ne correspondent à aucun phonème. Ce sont donc des graphèmes non sonores. Ils n'existent que pour le texte écrit.

Attention ! (Bu §§ 182, 279 N.B.)

Même si l'on a coutume de parler de « signes » de ponctuation, il est difficile de parler de « signes » au sens strict du terme, à propos de ces graphèmes, dans la mesure où ils n'ont pas précisément de sens. Mais on peut leur attribuer diverses fonctions.



2. La ponctuation (Bu § 116)

2.1. La ponctuation est donc une partie de notre système graphique qui contribue à moduler la signification des groupements alphabétiques qui forment la base du texte écrit. Elle ne peut former un énoncé à elle seule, mais elle contribue à l'organisation du texte :

- en apportant des indications prosodiques (pauses et intonation) ;
- en marquant des rapports syntaxiques ;
- en suggérant des effets de sens ;
- ou en véhiculant des informations liées à la situation de communication.

La ponctuation est donc un élément essentiel de la communication écrite.

2.2. Se pose d'emblée la question de la délimitation de cet ensemble.

A. Il y a une définition étroite de la ponctuation, qui comprend : la virgule [,], le point [.], le point-virgule [;], le point d'exclamation [!], le point d'interrogation [?], les points de suspension [...], les deux points [:], les guillemets [« »], le tiret [-], les parenthèses [()], voire les crochets [] et la barre oblique [/].

Tous ces signes ont pour point commun d'être autonomes par rapport aux graphèmes alphabétiques, qu'ils entourent, délimitent, en somme « punctuent ».

B. Et il y a une définition plus large de la ponctuation qui inclut « certains procédés graphiques comme l'emploi des caractères, de l'espace blanc entre les signes, etc. »¹.

Si le blanc et l'alinéa sont des signes « en négatif »² ; l'opposition majuscule/minuscule, le soulignement, le gras, l'italique sont liés aux graphèmes alphabétiques : ils ne peuvent exister qu'en tant qu'ils affectent ces derniers de tel ou tel « effet » ou « style » – pouvons-nous lire sur notre traitement de texte.

1. Ludmila Védénina (1989 : 1).

2. Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat et René Rioul (2009 : 141).

- C. Les linguistes qui se sont penchés sur le système de la ponctuation ne s'accordent pas tous dans le classement de ces « topogrammes » pour la bonne raison qu'un même signe est susceptible de jouer un rôle différent selon les besoins de la communication. Par exemple, le tiret peut être utilisé seul pour souligner une pause dans le discours, ou par paire, pour encadrer et détacher un segment dans l'énoncé ; la virgule peut servir à structurer une phrase, ou à encadrer un segment situé à un autre niveau de discours.

3. Les fonctions de la ponctuation

3.1. La ponctuation à l'oral et à l'écrit sont deux systèmes différents, entre lesquels des parallélismes ont pu être tentés pour certaines formes particulières de l'oral.

Ainsi, longtemps, les linguistes ont considéré que la ponctuation avait pour rôle essentiel de marquer les pauses et la mélodie propre à l'oral, pour pallier ce manque constitutif du texte écrit. Citant l'écrivain Claude Roy, Nina Catach, qui a ouvert la voie à l'étude de la ponctuation aujourd'hui, note : « Écoutons les écrivains : " C'est la respiration de la parole qui rythme la ponctuation. J'écris à haute voix " »³. Pour Henri Meschonnic, « La ponctuation est la part visible de l'oralité »⁴.

Sans doute le point, la virgule, le point-virgule, le tiret, voire l'alinéa, ont pour fonction d'indiquer une pause immédiatement traduite à la lecture à haute voix d'un texte. De même, le point d'interrogation, le point d'exclamation, les points de suspension, voire les deux points et le tiret peuvent avoir une fonction mélodique, elle aussi perceptible à l'oralisation du texte. Cependant, il convient de bien distinguer les deux systèmes écrit et oral dans leur logique de fonctionnement.

3.2. De fait, la ponctuation joue un rôle essentiel dans l'organisation et la structuration de la phrase, dans la mesure où elle est apte à séparer et à organiser l'écrit en différents syntagmes (Bu § 5° a).

Sont principalement concernés le point, la virgule, le point-virgule et les deux points, qui selon les cas jouent un rôle de structuration dans la phrase ou entre les phrases mêmes.

3. Nina Catach, dans *Pratiques* (1991 : 58).

4. Henri Meschonnic (2000 : 289).



3.3. Cependant, beaucoup de ces signes jouent aussi un rôle dans l'organisation du discours, en indiquant différents niveaux de discours, signalant par exemple une citation, un discours rapporté ou inséré. C'est en particulier le cas des guillemets, des parenthèses, tirets, crochets, des deux points et de l'italique.

Plus généralement, on peut dire que les signes de ponctuation doivent être perçus « comme des éléments énonciatifs de première importance, propres à signaler la présence du sujet dans son énoncé ainsi que son rapport à autrui. »⁵ Nous aurons l'occasion de constater que la plupart des signes de ponctuation sont aptes à signaler cette présence du sujet dans son énoncé.

3.4. Enfin, certains signes n'interviennent qu'au niveau du mot pour le signaler tel – c'est le blanc –, marquer l'unité de tel mot à tel autre – c'est le cas du trait d'union – ou signaler l'élosion – c'est le cas de l'apostrophe, mais aussi du point abrégatif.

C'est ainsi que nous avons choisi de structurer notre propos en partant du niveau d'utilisation le plus restreint – celui du mot – en passant ensuite par celui de la phrase, pour nous intéresser enfin au niveau du discours, où beaucoup de ces signes interviennent.

4. Et la ponctuation de page ?

Nous n'avons pas retenu dans notre étude les éléments qui concourent à l'organisation générale de la page et du livre tels que la justification des paragraphes, les marges, la disposition des titres et des chapitres, etc. quand bien même nous avons abordé la question de la valorisation de la page par certains marqueurs expressifs et la question de la note de page avec l'astérisque.

La ponctuation a finalement une dimension fondamentalement visuelle et donc spatiale ; elle touche à l'organisation de l'espace graphique, que les poètes ont su exploiter de longue date, au travers de l'alinéa et du cadre blanc de la page.

5. Julie Leblanc (1998 : 88).

Si l'écriture a pour caractéristique d'être linéaire, la ponctuation – notamment les parenthèses, les tirets doubles, la virgule encadrante, mais aussi les notes – lui permet d'acquérir une dimension supplémentaire, voire plusieurs dimensions ; elle devient virtuellement « multi-dimensionnelle » lorsqu'elle peut renvoyer à un ailleurs. Cet ailleurs est un autre discours, certes ; mais c'est aussi un autre espace ouvert dans le repli de la parenthèse, dans les marges, ou sous le texte, et qui convoque souvent d'autres écrits, donc d'autres lieux textuels ; c'est enfin un autre temps, par quelque date, quelque souvenir, quelque rappel, déposé entre ces signes.

La ponctuation nous dit assurément beaucoup de celui qui choisit d'y recourir.

Que faut-il écrire ?

- *Il me dit : « Regarde ! »* ou *Il me dit: «Regarde!»*
- *Toi ici !?!?* ou *Toi ici ?!?*
- *grand'mère* ou *grand-mère*
- *vla le prof!* ou *v'la le prof!* ou *v'la le prof!*
- *Va-t'il venir?* ou *va-t-il venir?*



Chapitre 1

La ponctuation des mots



Bon §§ 97-101, 107, 108-110, 111 et 119b

1	La ponctuation de mots	16
2	Blanc	16
3	Apostrophe	19
4	Trait d'union	21
5	Point abrégatif	34
6	Exercices récapitulatifs	35
7	Mémo final	37

1. La ponctuation des mots

Certains signes de ponctuation marquent la ponctuation au niveau du mot, sans aller jusqu'à servir l'organisation de la phrase (chapitre 2) ou la structuration du discours (chapitre 3). Ce sont :

- le blanc typographique, que l'on peut qualifier de « signe négatif »¹ ;
- l'apostrophe et le trait d'union, signes auxiliaires d'élosion ou d'union ;
- et le point abrégatif, qui, comme son nom l'indique, permet d'abrégier un mot.

On a choisi de considérer l'astérisque comme une ponctuation de discours (cf. chapitre 3, 11).

2. Blanc

2.1. Le blanc entre les mots n'a pas toujours existé. On utilisait autrefois la majuscule (Bn § 97-101) pour délimiter les mots. Aujourd'hui le blanc est même devenu un des critères de définition du mot.

On me prenait pour un idiot. (Patrick Modiano)

Dans cet exemple, cinq espaces délimitent six mots.

2.2. Le blanc est parfois indispensable entre les signes de ponctuation et les mots. Dans les textes imprimés, le blanc, comme caractère typographique, est appelé « espace » (nom féminin).

Une espace insécable est une espace que l'on intercale entre deux mots (ou un mot et un signe de ponctuation) qui ne doivent pas être séparés par un éventuel retour à la ligne automatique dans les traitements de texte.

Savoir +

Signes de ponctuation	Règle
Point final	. Pas d'espace avant, une espace après
Virgule	, Pas d'espace avant, une espace après
Deux points	: Une espace insécable avant, une espace après
Point-virgule	; Une espace insécable avant, une espace après

1. Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat et René Rioul (2009 : 166).

Signes de ponctuation		Règle
Point d'exclamation	?	Une espace insécable avant, une espace après
Point d'interrogation	!	Une espace insécable avant, une espace après
Guillemet français ouvrant	«	Une espace avant, une espace insécable après
Guillemet français fermant	»	Une espace insécable avant, une espace après
Guillemet anglais ouvrant	“	Une espace avant, pas d'espace après
Guillemet anglais fermant	”	Pas d'espace avant, une espace après
Parenthèse ouvrante	(Une espace avant, pas d'espace après
Parenthèse fermante)	Pas d'espace avant, une espace après
Tiret long (demi-cadratin) ouvrant	-	Une espace avant, une espace insécable après
Tiret long (demi-cadratin) fermant	-	Une espace insécable avant, une espace après
Tiret long (cadratin) marqueur de réplique	—	Une espace avant, une espace insécable après
Crochet droit ouvrant	[Une espace avant, pas d'espace après
Crochet droit fermant]	Pas d'espace avant, une espace après
Barre oblique marqueur de vers	/	Une espace insécable avant, pas d'espace après
Barre oblique marqueur d'opposition ou alternative	/	Pas d'espace avant, pas d'espace après

Que dire d'une enfance au Châtain? Genoux écorchés, baguettes de coudre pour tromper les jours et courber les herbes, « habits puant la foire » et vieillots, monologues patois sous les ombres luxueuses, galops sous les javelles chiches, puits ; les troupeaux ne varient pas, les horizons persistent. (Pierre Michon)

Afrique ! Afrique ! Il l'inonde de postillons : quelles récoltes nous aurons cette année ! (Éric Chevillard)

Le personnage principal – apprend-on – est malhonnête. Il est mort dans un accident de voiture. [...] Il est d'ailleurs question d'un navire (un grand navire blanc) et non de voiture. (Alain Robbe-Grillet)

Attention !

- 1) Quand on associe point d'exclamation, d'interrogation et/ou points de suspension, aucune espace ne les sépare. (cf. chapitre 3, 2.1.A.)
La Castafiore?!?... Demain?!?... Ici?!?... C'est une plaisanterie?!?... (Hergé)
- 2) Lorsque les points de suspension représentent des mots non spécifiés entre les deux termes d'une locution (**Bu § 182**), ils sont précédés et suivis d'une espace. Par exemple, « ne... pas » ; « si... que » ; « tellement... que », etc.

2.3. S'agissant des nombres (Bn §§ 505-538), il est d'usage de séparer, pour plus de lisibilité, les tranches de trois chiffres par un blanc (et non un point), sauf dans la numérotation des années, du code postal, des pages ou paragraphes d'un livre. Par exemple : 256 864 000, mais 61260 CETON.

- J'ai le dictionnaire ouvert à la page 2271. (Sylvie Testud)
- Je l'ai lu dans l'Auto Journal : 960 500 F plus 94 500 F pour la suspension « transfluide » et au moins 20 000 F pour les flancs blancs. (Daniel Picouly)

Lorsqu'un nombre est pourvu d'une décimale, il n'y a pas d'espace après la virgule. Par exemple, **3,14**.

EXERCICE

Exercice n° 1

Niveau +

Disposez les espaces quand cela est nécessaire.

1. -En1827,ditBlondet,jel'aiencorevusanslesou.
- Oh!En1828,dit Bixiou. (Honoré de Balzac)
2. Elle lui dit:
-«Je vous remercie,monsieur.»
Leurs yeux se rencontrèrent.
-«Ma femme,es-tu prête?»cria le sieur Arnoux,apparaissant dans le capot de l'escalier. (Gustave Flaubert)
3. Et puis: faut-il aligner des piles parfaites ou privilégier une touche infime de désordre(juste un volume de guingois)?(Philippe Delerm)
4. En fin de soirée,je me sentais un peu mieux-dans la mesure du possible,toujours-,et nous pûmes parler un peu.(Grégoire Polet)
5. Lucien n'avait d'autre consolation que d'examiner de près le Sanréal;c'était à ses yeux le vrai type du grand propriétaire de province. (Stendhal)
6. Ciel!La porte est fermée!... (Hergé)

3. Apostrophe (Bu § 107)

- 3.1. L'apostrophe (nom féminin) est un signe d'élision (Bu § 45) : elle remplace la voyelle amuïe (le plus souvent, un *e*) devant une autre voyelle. Ainsi, par élision, *ce* devient *c'* ; *de* devient *d'* ; *ne* devient *n'* ; *le* et *la* deviennent *l'* ; *me* devient *m'* ; *que* devient *qu'* ; *se* et *si* deviennent *s'* ; *te* devient *t'*.

[...] tout l'Océan n'était qu'une plaie [...] (François René de Chateaubriand)

Attention !

On la trouve aussi lorsque *jusque*, *puisque*, *lorsque*, *quoique* sont suivis d'une voyelle ou d'un *h* aspiré (Bu § 45 b 3°). Cependant, en vertu d'une ancienne règle peu compréhensible de l'Académie qui n'autorisait l'élision pour ces termes que devant *il(s)*, *elle(s)*, *un*, *on*, voire *ainsi* et *en*, beaucoup d'écrivains ont continué de ne pas élider devant une voyelle ou un *h* aspiré, quel que soit le mot commençant par ces lettres.

Lorsque avec ses enfants (Victor Hugo, cité par Bu)

Attention !

On ne va jamais à la ligne après une apostrophe. On évitera les erreurs suivantes :

Correct : *dans / l'histoire* ou *dans l'his- / toire*

Incorrect : **dans l' / histoire* ;

Correct : *aujourd- / d'hui* ou *au- / jourd'hui*

Incorrect : **aujourd' / hui*.

- 3.2. Dans la littérature, l'apostrophe permet de restituer une prononciation jugée populaire de certains mots, dans une mesure beaucoup plus large que les mots et les lettres régulièrement concernés par l'élision. On la trouve ainsi à l'intérieur des mots.

- Tiens ! **V'la** Pauline (Émile Zola)
- Bonjour, **mam'zelle** Rose... (Octave Mirbeau)

3.3. Dans un registre populaire, l'apostrophe est aussi parfois utilisée comme marque de réduction du mot (Bu § 188).

- Même pas **cap'** d'en inventer une ! (Daniel Picouly)

Elle peut aussi signaler l'ellipse du pronom impersonnel (Bu §§ 230 et 930) à l'initiale d'un verbe ; ainsi dans la bande dessinée :

- '**faut** le chasser ! (Dutto) = il faut...
- Regarde pas, microbe, '**y** a un monstre ! (Dutto) = il y a

3.4. Dans les textes de chanson, l'apostrophe mise à la place d'un e final signale que celui-ci n'est pas prononcé et ne compte donc pas pour une syllabe.

Et dans mon âme, il brûle encore / à la manièr' d'un feu de joie.
(Georges Brassens, cité par Bu)

Dans cette même mesure, l'apostrophe sert aussi à signaler qu'une consonne se prononce dans certains mots étrangers ou dialectaux.

Il touche sur basse Gouac'h. (Fred Vargas)

Savoir +

Autrefois, l'apostrophe était plus fréquemment utilisée qu'aujourd'hui. On écrivait *entr'acte*, *entr'ouvrir*, etc., ainsi que *grand'mère*, *grand'route*, parce que l'on pensait, à tort, que l'absence de e était due à son élision dans *grande*, adjectif autrefois épïcène (Bu § 543 et H1) donc sans e au masculin comme au féminin.

Aujourd'hui, dans ceux de ces mots qui sont des composés de *grand*, l'apostrophe a été remplacée par le trait d'union (cf. dans ce chapitre 1, 4). L'apostrophe persiste avec les mêmes valeurs que le trait d'union dans *aujourd'hui* et *presqu'île*. On la rencontre encore chez certains écrivains du début du XX^e siècle :

Par la fenêtr**entr'**ouverte, derrière les volets clos percés d'un cœur,
on entendait la forêt s'égoutter, et, quelquefois, tout près, le
craquement des branches qui s'étraient après l'averse. (Julien Gracq)

EXERCICE

Exercice n° 2

Niveau +

Dites si les élisions sont régulières ou non ; et quel mot elles réduisent.

1. Ah, tu vois, toi aussi t'es crevée ! J'vous dis que vous savez pas ce que vous voulez ! (Dutto)

2. [...] la petite terrasse surélevée avait l'air d'une scène de théâtre où la porte du fond, pour s'entr'ouvrir, attend seulement le déclic du clair de lune. (Julien Gracq)
3. Inutile d'ajouter que l'expérience même s'est vue assigner des limites. Elle tourne dans une cage d'où il est de plus en plus difficile de la faire sortir. Elle s'appuie, elle aussi, sur l'utilité immédiate, et elle est gardée par le bon sens. (André Breton)
4. C'est aux poètes à décider s'ils ne veulent point entrer résolument dans l'esprit nouveau [...] (Guillaume Apollinaire)
5. Le long de cet escalier sans fin comme l'échelle d'Ezéchiel s'épanouit un paon dont la queue triomphale étale un essaim d'yeux fabuleux [...] (Saint-Paul Roux)
6. Elle se fâcha. Puisqu'il savait que ça l'embêtait ! (Louis Aragon)
7. « J'en ai encore un sous le bras gauche, à c't'heure. » [...] « En v'la encore encore un ! » cria Toine. (Guy de Maupassant)
8. Écoutez la chanson lente d'un batelier / Qui raconte avoir vu sous la lune sept femmes / Tordre leurs cheveux verts et longs jusqu'à leurs pieds. (Guillaume Apollinaire)
9. [...] des voix hautes se hélaient à travers le bois, tranquilles et détendues, à la manière des chasseurs qui s'entr'appellent, la battue finie. (Julien Gracq)
10. – Allons-y, allons-y, c'est not'unique représentation !
– Un euro l'kilo, les harengs ; j'vous fait les cinq kilos à cinq euros ! (Philippe Delerm)

4. Trait d'union (Bu § 108-110)

4.1. Le trait d'union concerne le mot. Comme son nom l'indique, il est un signe d'unité, à l'intérieur du mot ou entre plusieurs mots.

-
- Un rez-de-chaussée
 - Va-t-il venir ?

Attention !

Le trait d'union ne doit pas être confondu avec le tiret qui est plus long et qui ne joue aucun rôle au niveau du mot. (cf. chapitre 3, 6.1.A. Attention ! 2 et 6.2.).

4.2. Le trait d'union a un emploi strictement typographique, lorsqu'en fin de ligne le mot doit être coupé en deux, faute de place. Les imprimeurs l'appellent alors division.

Attention !

On ne répète pas le trait d'union après le passage à la ligne :

Correct : nou- / velle

Incorrect : nou- / -velle

Lorsqu'on écrit à l'ordinateur, à l'aide d'un traitement de texte, celui-ci effectue seul, si on le lui demande, la coupure des mots, mais lorsqu'on rédige un texte manuscrit, quelques règles doivent être respectées si l'on veut couper convenablement le mot.

- A. La division respecte les règles de la syllabation graphique du mot (Bu § 20) :
- on ne sépare pas deux voyelles : théâ- / tre ;
 - quand il n'y a qu'une consonne entre deux voyelles, on divise après la consonne : cha- / peau ;
 - quand il y a deux consonnes entre deux voyelles, on divise entre les deux consonnes : his- / toire, ces- / ser ;
 - quand il y a trois consonnes, on divise après la deuxième : obs- / tacle, domp- / ter, sauf si cela sépare un digramme (ch, ph) : cher- / cher, gra- / phie, ou si la dernière consonne est un r ou un l : chan- / vre, ap- / planir ;
 - quand il y a quatre consonnes, on divise après la deuxième : cons- / truire, sauf si cela sépare un digramme : cam-phré.
- B. Lorsque les mots sont préfixés (Bu § 172-173) ou composés (Bu § 177-187), la division peut être placée, le cas échéant, juste après le préfixe ou juste avant le deuxième mot de la composition. Ainsi les divisions de *in- / stable*, *re- / programmer*, *atmo- / sphère* ne sont pas placées selon la structure syllabique.

Attention !

La coupure se place toujours après les préfixes *dé-* (Bu § 173, 3 b) et *pré-* (Bu § 173, 7°)

dé- / structurer, *pré- / science*

C. Cas de x et y

Lorsque x et y sont placés entre voyelles et notent deux phonèmes, [k-s] ou [i-i], séparés par la frontière syllabique, on ne peut pas couper le mot à cet endroit (*taxer*, *payer*). Lorsque x et y ne notent qu'un seul phonème,

[z] ou [i], on peut marquer la division avant ces lettres : deu- / xième, ba- / yer. Lorsque x et y précèdent une consonne, on peut marquer la division après ces lettres : tex- / tuel, pay- / san).

EXERCICE

Exercice n° 3

Niveau +

Coupez les mots à l'aide du trait d'union et de la barre oblique pour marquer le passage à la ligne. Donnez toutes les possibilités.

1. interdit – personnalité – approuver – sensible
2. supprimer – obéissance – exercer – reprocher
3. bouleverser – légendaire – expliquer – chrysanthème
4. exaltation – survenir – terrorisé – ballonné
5. s'ouvrir – angoisse – incarcérer – dégourdir
6. pressentir – déstabiliser – expérience – chatoyer
7. fascinant – habitué – avouera – visuel
8. faon – transparence – saoule – s'ennuyer
9. téléphone – enthousiaste – accrocher – massacrer
10. sculpteur – excès – taxi – larme

4.3. Le trait d'union est un signe d'unité lexicale ; il signale souvent, mais pas toujours, un mot composé (Bu § 177-187). Par exemple, un rez-de-chaussée.

Savoir +

Bien souvent un mot composé est agglutiné sans tiret : un gentilhomme, une banlieue. C'est pourquoi le CSLF recommande l'agglutination :

- des expressions issues d'onomatopées (Bu § 177-187) ou d'exclamations expressives (Bu § 560) : blabla, tohubohu ;
- des noms empruntés (statuquo, walkman,...) ;
- des noms devenus inanalysables (pique-nique, croquemitaine,...) ;
- des mots formés à partir d'un mot d'origine latine ou grecque et d'un mot français (neurochirurgie, néorural).

Tchin-tchin, la pièce de François Billeltdoux, devrait s'écrire désormais *Tchintchin*.

Index des auteurs

A

Achard, Marcel 28
Adamov, Arthur 53
Alain-Fournier 42, 44
Angot, Christine 28, 33, 41, 73, 75,
76, 81
Anouilh, Jean 72
Apollinaire, Guillaume 7, 21, 118
Aragon, Louis 21, 24, 25, 27, 31, 32,
33, 34, 35, 40, 46, 48, 49, 50, 51,
66, 69, 77, 85, 86, 87, 89, 90, 92,
94, 95, 110, 114, 119
Arnaud, Georges 82

B

Balzac (de), Honoré 18, 32, 43, 44,
104
Barbérís, Muriel 93, 106, 107, 112
Barbusse, Henri 35
Barjavel, René 49
Barthes, Roland 65
Bataille, Georges 85, 86
Bauchau, Henri 118
Baudelaire, Charles 24, 41, 43, 50, 53
Bazin, Hervé 107
Béalu, Marcel 66
Beaumarchais (de), Pierre-Augustin
Caron 96, 106

Beauvoir (de), Simone 28, 76
Beckett, Samuel 96
Becque, Henry 70
Bégaudeau, François 30, 36, 101
Benacquista, Tonino 31
Ben Jelloun, Tahar 81
Bergson, Henri 67
Bernanos, Georges 34
Beuve-Méry, Alain 121
Billetdoux, François 23, 50
Bosco, Henri 35
Boudjedra, Rachid 49
Bourauoui, Nina 36
Brassens, Georges 20
Breton, André 21, 85, 86

C

Camus, Albert 32, 63, 92
Carco, Francis 86
Carrère, Emmanuel 122
Cavanna, François 76
Cazotte, Jacques 67
Céline, Louis-Ferdinand 70, 97, 100,
115
Champfleury, Jules 100
Charles-Roux, Edmonde 119
Chateaubriand (de), François-René 19,
51
Chedid, Andrée 36

Chevillard, Éric 17, 67, 68, 88, 93, 105

Cixous, Hélène 46, 101

Claudé, Paul 29, 30

Cocteau, Jean 53, 101

Cohen, Albert 113

Colette 28, 30, 32, 33, 74

Collobert, Danielle 94

Copi 109

Corbière, Tristan 118

Corneille, Pierre 46, 96

D

Dabit, Eugène 85

Darrieussecq, Marie 69, 81, 115

Delerm, Philippe 18, 21, 72, 78

Desarthes, Agnès 67, 81, 106, 107

Dib, Mohammed 118

Diderot, Denis 53

Djian, Philippe 35, 66, 68, 70

Duhamel, Georges 45

Dumas, Alexandre 71

Duras, Marguerite 41, 49, 52, 80, 81, 83, 98, 99, 100

Dutto 20

E

Echenoz, Jean 62, 66, 69

Egloff, Joël 33

Ernaux, Annie 45, 47, 48, 75, 76, 81

Ernst, Max 86

F

Feydeau, Georges 119

Fiat, Christophe 110

Flaubert, Gustave 6, 18, 42, 46, 53, 54, 67, 70, 72, 74, 95, 100, 120

Fotorino, Éric 105, 107

Fournier, Alain 52

France, Anatole 47

G

Gailly, Christian 40, 41, 59, 60, 63, 66, 67, 75, 81, 84

Gard (du), Roger Martin 85

Gary, Romain 45

Gautier, Théophile 41, 42, 44, 45, 52, 84, 100, 114

Gavalda, Anna 70, 72, 76, 121

Genevoix, Maurice 32, 47

Germain, Sylvie 46, 47, 49, 50, 72, 76, 92, 99

Gide, André 28, 29, 32, 42, 61, 85, 97, 118

Giono, Jean 42, 101

Giraudoux, Jean 31, 88, 97

Goncourt (de), Edmond et Jules 51

Gracq, Julien 20, 21, 24, 27, 45, 64, 79, 104, 105, 107

Green, Julien 86

Groult, Benoîte 53

Grumberg, Jean-Claude 104

Guilloux, Louis 31, 85

Guitry, Sacha 33

H

Hergé 17, 18, 60, 68, 108, 109

Houellebecq, Michel 84, 105

Hugo, Victor 19, 44, 73, 78, 97, 101, 113

Huston, Nancy 29, 33

I

Ionesco, Eugène 35, 45, 70, 73

Isle-Adam (de l'), Villiers 93

J

Jabès, Edmond 52

Jaccottet, Philippe 36

Jacob, Max 47

Jammes, Francis 47

Jouhandeau, Marcel 53, 86, 108, 115

K

Koltès, Bernard-Marie 91, 107

L

Labiche, Eugène 71, 99
 La Fontaine (de), Jean 45
 Lagarce, Jean-Luc 61, 65, 67
 Lainé, Pascal 66, 82
 Lang, Luc 31
 Laurens, Camille 106, 107
 Léal, Frédéric 90, 102, 108, 109, 110, 111
 Leclerc, Annie 101
 Le Clézio, Jean-Marie-Gustave 101
 Leiris, Michel 25, 27, 28, 31, 32, 33, 65, 66, 73, 79, 88, 89, 90, 92, 105, 106
 Lenoir, Hélène 63, 69
 Lesage, Alain-René 96
 Lesbre, Michèle 30, 70
 Louÿs, Pierre 96

M

Mabanckou, Alain 106
 Majan, Raphaël 36, 74
 Mallarmé, Stéphane 108, 111, 112
 Malraux, André 32
 Maupassant (de), Guy 21, 32, 47, 66, 72, 76, 101
 Mauriac, François 29, 32, 86
 Maurois, André 119
 Mauvignier, Laurent 52, 54, 62, 94, 99, 113
 Mérimée, Prosper 70, 94
 Michelet, Jules 66, 93
 Michon, Pierre 17, 59
 Mirbeau, Octave 19, 31, 43, 106
 Modiano, Patrick 16, 28, 40, 71, 73, 74, 75, 87, 93, 104
 Montherlant (de), Henry 33, 52
 Mouawad, Wajdi 102, 122
 Musset (de), Alfred 44

N

N'Diaye, Marie 71
 Nerval (de), Gérard 52, 65
 Nimier, Roger 49

Nizan, Paul 85
 Nothomb, Amélie 27, 42, 67, 72, 80, 81, 92

O

Olivier, Christiane 48
 Oster, Christian 39, 40, 62
 Ovaldé, Véronique 89, 90, 92, 93, 115

P

Pagès, Yves 26, 31, 34, 36
 Pancol, Katherine 36
 Péguy, Charles 39
 Péju, Pierre 78, 79, 89, 93
 Pennac, Daniel 29, 33, 61, 72, 74, 76
 Perec, Georges 31, 36, 76
 Picouly, Daniel 18, 20, 33
 Polet, Grégoire 18
 Pons, Jean 80
 Proust, Marcel 31, 44, 49, 71, 72, 74, 92, 119

Q

Queneau, Raymond 40, 87, 98
 Quignard, Pascal 71, 73, 81, 92, 104

R

Radiguet, Raymond 52
 Ramuz, Charles-Ferdinand 33, 43
 Renard, Jules 42
 Renaude, Noëlle 123
 Rimbaud, Arthur 46, 64, 70, 111
 Robbe-Grillet, Alain 17, 35
 Rochefort, Christiane 54
 Rolland, Romain 42
 Roussel, Raymond 47

S

Sagan, Françoise 100
 Sainte-Beuve 42
 Saint-John Perse 89, 92
 Saint-Paul Roux 21, 42
 Sallenave, Danielle 82

Salvayre, Lydie 31, 32, 33, 40, 62,
64, 75, 83, 90, 91, 99, 106
San Antonio 79
Sand, Georges 25
Sarraute, Nathalie 40, 51, 53, 98, 100
Sartre, Jean-Paul 68
Saumont, Annie 5, 75
Schmitt, Éric-Emmanuel 39
Schuhl, Jean-Jacques 93, 110, 111
Sédar Senghor, Léopold 47
Simon, Claude 113
Sollers, Philippe 63, 97
Staël (de), Mme 50
Stendhal 18, 44
Sternberg, Jacques 107
Stil, André 119

T

Tardieu, Jean 52
Testud, Sylvie 18, 36
Thibaudet, Albert 26
Toulet, Paul-Jean 26

Tournier, Michel 74, 92, 107
Toussaint, Jean-Philippe 33, 35, 52,
53, 83, 84, 87, 88, 91, 92, 93
Triolet, Elsa 105
Truffaut, François 66
Tzara, Tristan 85, 112

V

Valery, Paul 32, 42, 85, 111
Vargas, Fred 20, 33, 36
Verhaeren, Émile 46
Viel, Tanguy 28, 41, 106, 111
Vinaver, Michel 122
Voltaire 42, 44

W

Weyergans, François 33

Z

Zola, Émile 19, 32, 51, 76

Table des matières

Sommaire 3

Avant-propos 5

Abréviations 7

Généralités

Le texte écrit 10

La ponctuation 11

Les fonctions de la ponctuation 12

Et la ponctuation de page ? 13

Chapitre 1 La ponctuation des mots

La ponctuation des mots 16

Blanc (Exercice n° 1) 16/18

Apostrophe (Exercice n° 2) 19/20

Trait d'union (Exercices n° 3 à 7) 21/33

Point abrégatif	34
Exercices récapitulatifs (Exercices n° 8 à 9)	35/36
Mémo final	37

Chapitre 2 La ponctuation de la phrase

La ponctuation de la phrase	39
Point (Exercice n° 10)	39/40
Point-virgule (Exercices n° 11 à 12)	41/43
Virgule (Exercices n° 13 à 15)	44/52
Exercices récapitulatifs (Exercices n° 16 à 18)	53/54
Mémo final	55

Chapitre 3 La ponctuation du discours

La ponctuation du discours	58
Point d'interrogation (Exercices n° 19 à 20)	60/66
Point d'exclamation (Exercice n° 21)	67/70
Guillemets (Exercices n° 22 à 27)	70/81
Deux points (Exercices n° 28 à 29)	83/85
Parenthèses, tirets et crochets (Exercices n° 30 à 33)	86/96
Points de suspension (Exercice n° 34)	97/100
Barre oblique	101
Marqueurs expressifs (Exercices n° 35 à 37)	103/111



Alinéa	112
Astérisque	113
Exercices récapitulatifs (Exercices n° 38 à 39)	115/116
Mémo final	117
Exercices de révision (Exercices n° 40 à 48)	118/123
Examen final (Exercice n° 49)	124
Corrigés des exercices	125
Bibliographie	163
Index des auteurs	165
Table des matières	169

Maurice Grevisse

Grammairien, 1895 –1980

Auteur du *BON USAGE* et de nombreux ouvrages destinés à l'apprentissage de la langue française.

Dans la même collection GREVISSE LANGUE FRANÇAISE

Le Petit Grevisse

Grammaire française

Maurice Grevisse - Marc Lits

Le français correct

Maurice Grevisse

Michèle Lenoble-Pinson

L'accord de l'adjectif

Henri Briet

L'accord du verbe

Henri Briet

L'accord du participe passé

Maurice Grevisse

Henri Briet

Le verbe : modes et temps

Irène M. Kalinowska

La ponctuation

Cécile Narjoux

L'oral et l'écrit

Françoise Rullier-Theuret

Les discours direct et indirect

Stéphanie Callet

Majuscules, abréviations et symboles

Karine Germoni

La préposition

Maurice Grevisse

Irène M. Kalinowska

***Apprenez, vérifiez, explorez
et entraînez-vous !***



Ponctuation

« Jette la clé, elle ne servira plus. » ou « Jette la clé ; elle ne servira plus. » ?

« Je m'en doutais bien. » ou « Je m'en doutais bien... » ?

Virgule ou point-virgule ? Point ou points de suspension ?

La ponctuation est un véritable casse-tête !

Cet outil propose :

- règles et exceptions ;
- explications simples et claires, démarche progressive ;
- ouvertures culturelles, exemples nombreux, classiques et actuels ;
- exercices de difficulté croissante avec leurs corrigés ;
- tests, mémos, examen final pour évaluer ses compétences ;
- index détaillé.

Destiné à tous ceux pour qui le bon usage de la langue française est une nécessité et un plaisir !

GREVISSE

LANGUE FRANÇAISE

Apprenez, vérifiez, explorez et entraînez-vous !

- Une série d'ouvrages pratiques, rigoureux, accessibles et attrayants
- À garder à portée de main pour répondre à toutes les questions de langue au quotidien
- Dans la filiation du *BON USAGE* de Maurice Grevisse et André Goosse

PONCTUA
ISBN 978-2-8011-1746-0



9 782801 117460

www.deboeck.com

de boeck  duculot